

2024/2025

**Mobilité d'études ou de stage
DEMANDE DE BOURSE ERASMUS +**

Pièces à joindre au dossier :

1. Le présent formulaire de demande de bourse Erasmus+ complété et signé
2. La lettre d'acceptation de l'université d'accueil
3. Le contrat d'études ou convention de stage validé par l'université de Nîmes
4. Une attestation d'assurance rapatriement et responsabilité civile à l'étranger
5. Copie de la Carte Sanitaire Européenne
6. Un RIB au nom et prénom de l'étudiant
7. Copie de la carte étudiante ou certificat de scolarité 2024-25*
8. *Si vous bénéficiez d'une aide d'urgence annuelle, joindre un certificat*

Dossier à envoyer par mail avant le 28 juin 2024 à international@unimes.fr

Les dossiers seront étudiés par la commission de Relations Internationales de l'université de Nîmes.

Les étudiants recevront une notification d'attribution de bourse.

** La copie de la carte d'étudiant peut être fournie postérieurement au dépôt du dossier.*

Demande de bourse Erasmus 2024/2025

Nom :	Prénom :
Adresse permanente :	Code postal :
	Ville :
N° d'étudiant :	Date de naissance :
Email :	Téléphone :
Diplôme en cours de préparation :	
Niveau d'études : <input type="checkbox"/> L1 <input type="checkbox"/> L2 <input type="checkbox"/> L3 <input type="checkbox"/> M1 <input type="checkbox"/> M2	
Date de début du séjour :	Date de fin du séjour :
Université d'accueil :	
Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse Erasmus ?	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Si oui : <input type="checkbox"/> Etudes <input type="checkbox"/> Stage Nombre de mensualités déjà perçues :	
Avez-vous des besoins spécifiques lors de votre mobilité liés à votre handicap ? Si oui lesquels ?	
<u>A lire attentivement :</u>	
Conditions d'attribution :	
L'allocation est attribuée pour une durée minimale de 3 mois et maximale de 12 mois.	
Modalité de versement de l'allocation :	
<ul style="list-style-type: none"> • L'établissement versera la première partie de l'allocation à la réception d'une attestation de présence du 1er semestre. • Le solde sera versé par l'établissement à la réception d'une attestation de fin de séjour et du rapport final étudiant. 	
L'Université de Nîmes considère que la situation de l'étudiant bénéficiaire est en règle en matière d' assurance maladie, couverture accident du travail, assistance rapatriement et responsabilité civile , et ne saurait être tenue responsable de quelque accident ou délit dont le bénéficiaire pourrait être la victime ou l'auteur pendant son séjour à l'étranger.	
<u>Engagement de l'étudiant :</u>	
Je soussigné, _____,	
certifie l'exactitude des renseignements donnés et accepte les conditions d'attribution mentionnées ci-dessus.	
<ul style="list-style-type: none"> - Je m'engage à remettre à l'université de Nîmes une attestation de présence au début de chaque semestre de la période de mobilité et, à la fin de la mobilité, le rapport final étudiant et l'attestation de fin de séjour. - J'ai bien noté que si je devais annuler ou interrompre mon séjour de formation pour cas de force majeure, il m'appartient d'en avertir immédiatement l'Université de Nîmes. - J'ai bien noté qu'en cas d'échec à un examen pour cause de non production de travaux ou d'absence (hors cas de force majeure), je devrais rembourser les mensualités perçues. - J'ai bien noté qu'en cas de manquement à l'un de ces engagements, ou la communication de renseignements volontairement inexacts, entraînera l'annulation de l'allocation et l'obligation de son remboursement. 	
Fait à, le	
Signature de l'étudiant :	